

ETC



Entretien avec Claude Sauvageau Associé de la firme Jodoin, Lamarre et Pratte

Alain Carle

Numéro 18, printemps 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/35885ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (imprimé)

1923-3205 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Carle, A. (1992). Entretien avec Claude Sauvageau : associé de la firme Jodoin, Lamarre et Pratte. *ETC*, (18), 34–37.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

ENTRETIEN AVEC CLAUDE SAUVAGEAU

ASSOCIÉ DE LA FIRME JODOIN, LAMARRE ET PRATTE



Le nouvel édifice du Musée d'art contemporain de Montréal.

Photo : Louis Beaulieu

Issu d'un concours d'architecture lancé il y a maintenant plus de sept ans, le nouveau Musée d'art contemporain a suscité dès l'origine beaucoup de controverses. Le programme du concours avait été établi conjointement en 1984 par le Musée d'art contemporain (MAC) et la Place des Arts (PDA), celle-ci ayant accepté de concéder la partie ouest de son îlot, contenu dans le quadrilatère délimité par les rues Sainte-Catherine, Maisonneuve, Jeanne-Mance et Saint-Urbain. Divers autres participants ont aussi eu droit de regard sur le projet, notamment la Société immobilière du Québec et le ministère des Affaires culturelles, annonçant maintes divergences dans la vision d'ensemble du projet.

Au-delà du principal objectif du projet, qui consistait bien sûr à rapprocher le MAC du centre-ville de Montréal, on s'attendait à ce qu'un jury éclairé et compétent en matière d'architecture retienne un projet qui traduise le courant de pensée alors dominant à Montréal. En effet, depuis plus de dix ans certains grands principes d'urbanisme s'étaient imposés dans le milieu architectural, principes selon lesquels il était essentiel de retrouver le caractère spécifique de la ville tel qu'il se manifestait dans la période antérieure aux années 60. Car, c'est le moins qu'on puisse dire, Montréal avait laissé saccager durant cette fatale décennie ce que les urbanistes appellent aujourd'hui notre « patrimoine bâti ». On considérait par exemple depuis longtemps que l'aménagement du quadrilatère de la PDA,

inspiré du courant moderniste, présentait de grandes lacunes. En vertu de ce concept, les façades des bâtiments sont orientées vers le centre de l'îlot où est aménagé un espace public. L'arrière se trouve ainsi à donner sur la rue (en l'occurrence les rues de Maisonneuve et Saint-Urbain), n'offrant rien d'autres à la vue que des murs aveugles ou des accès de service. Le concours du nouveau MAC présentait donc un défi architectural considérable, et de nombreux projets ont su le relever, s'attaquant aux véritables enjeux. Cependant, il faut bien admettre que le jury a manqué de clairvoyance en retenant un projet qui se rattache ouvertement à la tendance moderniste du complexe de la PDA, dont les lacunes étaient pourtant bien connues. C'est donc le projet des architectes Gabriel Charbonneau et Guy Desbarats, de la firme Jodoin Lamarre Pratte (JLP), qui a remporté la mise.

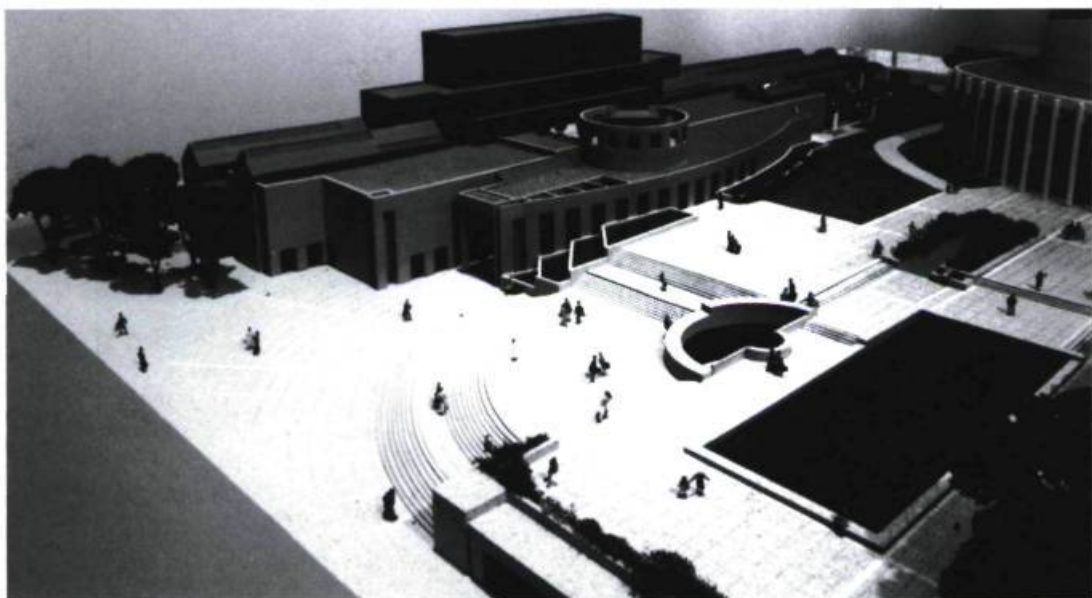
Nous avons rencontré M. Claude Sauvageau, associé et collaborateur du projet du groupe JLP, qui expose certains aspects encore méconnus du nouveau MAC, dont l'ouverture est prévue pour la fin mai 1992, éléments qui devraient mieux faire comprendre le projet et répondre à certaines critiques négatives qu'il a suscitées.

Alain Carle : *Le jury a retenu votre projet en 1984 parce qu'il s'intégrait formellement au complexe de la PDA. Quelles ont été les principales étapes de la réalisation du projet, et sur quels critères vous êtes-vous appuyés pour établir vos choix formels ?*

Claude Sauvageau : Tout d'abord, il faut dire que les exigences du MAC ont été très différentes de celles qu'il aurait fallu respecter pour la construction d'un musée « traditionnel », où la majorité des peintures et des sculptures sont de taille disons conventionnelle. Le MAC désirait avant tout un bâtiment polyvalent qui

A. C. : *Justement, quelle est la programmation des espaces que vous ont imposée les responsables du musée ?*

C. S. : La surface d'exposition du nouveau musée est d'environ 30 % supérieure à celle de l'ancien musée. Quatre salles sont réservées à la collection permanente,



Maquette du nouvel édifice.

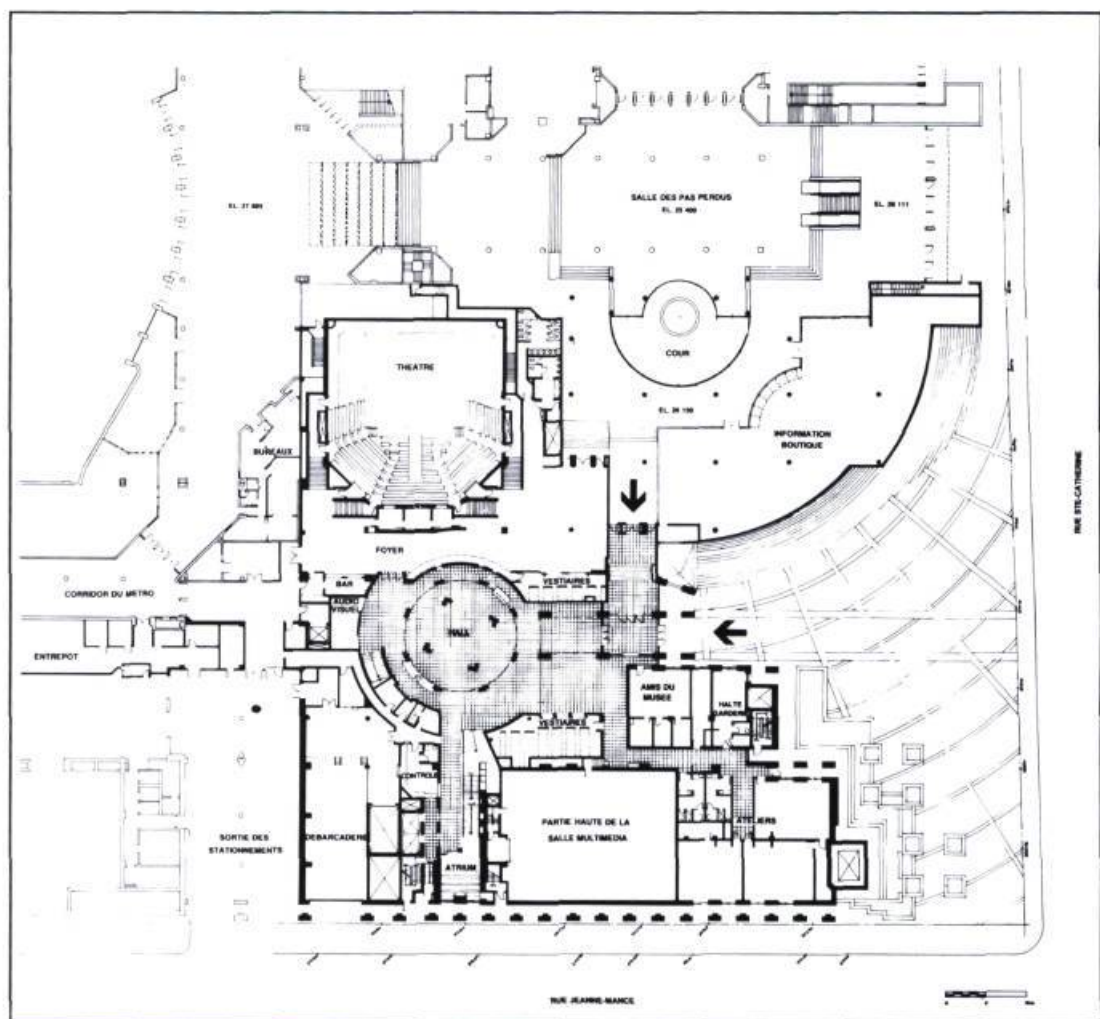
Photo : Denis Farley

répondre à une multitude d'exigences techniques inhérentes à l'art contemporain, celui-ci exploitant beaucoup d'autres médiums que la peinture et la sculpture. « L'enveloppe » générale du projet avait fait consensus au moment du concours, mais le véritable programme fonctionnel du musée, tel qu'on le connaît aujourd'hui, n'a été élaboré que beaucoup plus tard. Notre pari a consisté à créer un bâtiment « sympathique » à son environnement. On a donc repris l'idée de la colonnade du bâtiment de la salle Wilfrid-Pelletier, signe se rattachant de plus à la tradition des bâtiments institutionnels, et les volumes opaques en cuivre caractérisant le bâtiment du théâtre Port-Royal. À l'intérieur, nous avons opté pour une planification linéaire où un axe central dessert l'ensemble des salles d'exposition. Mais plus tard, lorsque la programmation a été modifiée, nous avons dû revoir l'aménagement intérieur ; les responsables du projet du musée préféraient que les salles soient organisées de telle sorte qu'on n'ait jamais une vision d'ensemble de la collection et des expositions.

et quatre autres seront consacrées aux expositions temporaires. De plus, le musée est doté d'un véritable théâtre transformable, d'une salle multimédia de très grande dimension, d'un jardin extérieur de sculptures et d'installations, d'une salle de projection audiovisuelle ainsi que de nombreux services rattachés au musée comme la médiathèque, les salles de conservation et de restauration, des ateliers, une garderie et un restaurant.

A. C. : *Avez-vous l'impression d'avoir perdu, au fur et à mesure des modifications imposées, certains des éléments du projet initial ? Par exemple, les deux grandes verrières qui traversent d'un bout à l'autre la totalité du volume du musée, et qui devaient éclairer l'ensemble des salles d'exposition, ne remplissent plus cette fonction d'éclairage que par endroits.*

C. S. : En fait, on a exigé que certaines salles soient complètement obscures, y compris la salle multimédia qui, selon nous, aurait gagné à être éclairée naturellement. C'est là un autre des aspects qui sont venus modifier le concept original du concours, à mesure que



Plan du rez-de-chaussée. Jodoin Lamarre Pratte et associés, architectes.

les responsables du musée ont apporté leurs précisions et leurs recommandations.

A. C. : *N'aurait-il pas été préférable de revoir, dès cette étape, l'ensemble du projet, puisqu'aujourd'hui les volumes extérieurs ne reflètent plus vraiment la disposition intérieure ?*

C. S. : Je crois que non. Le client a eu raison dans sa démarche. Il faut dire que j'ai souvent l'impression que le client est plus perspicace que l'architecte. J'ai toujours tendance à me faire influencer par mes clients. Je crois qu'il y a un certain type d'architectes plus à l'aise dans les projets à caractère institutionnel. Il faut envisager ce projet en fonction de sa capacité à accueillir un grand nombre d'événements liés à l'art contemporain, de la peinture au théâtre en passant par la vidéo et l'installation. Certains artistes qui ont été impliqués dans le projet reconnaissent que le musée offre d'immenses possibilités. Pour nous, comme pour les responsables du MAC, il était important de créer un bâtiment neutre et effacé. Nous voulions davantage laisser parler les œuvres. Je ne partage pas tout à fait cette conception selon laquelle un bâtiment doit être visité pour ses qualités architecturales. Un bâtiment se doit avant tout de répondre aux exigences fonctionnelles que le client a lui-même fixées.

A. C. : *Pourtant, on ne peut pas dire que la*

colonnade qui constitue l'ensemble de la façade de la rue Jeanne-Mance, soit vraiment « discrète »... Elle est d'ailleurs assez contraignante puisqu'elle ne constitue pas une véritable promenade. Les matériaux aussi sont assez étranges pour un bâtiment institutionnel. En choisissant le béton pré-fabrique, par exemple, n'êtes-vous pas allés trop loin dans ce parti pris de simplicité ? Comment réagissez-vous, d'autre part, à cette affirmation assez répandue qui veut que l'architecture ne soit pas une stricte question fonctionnelle ?

C. S. : Le choix du revêtement nous a été imposé, il faut bien le dire. Nous avons pensé qu'il aurait été approprié de construire la façade en pierre, mais les responsables de la PDA ont refusé sous le prétexte que la nouvelle construction viendrait alors « concurrencer » le complexe existant en termes de qualité architecturale. Mais je crois que nous nous sommes rachetés en maintenant l'idée du cuivre comme revêtement de toiture. En ce qui a trait à la colonnade, nous n'avons jamais considéré la rue Jeanne-Mance comme une artère très achalandée. Nous avons donc pensé que c'était l'intervention la plus juste à faire dans l'esprit de l'îlot de la PDA, où les bâtiments font face au centre. Il faut aussi rappeler qu'il nous fallait ériger la construction sur une aire de stationnement, ce qui entraînait certaines exigences très strictes en termes de structure et

empêchait toute possibilité d'ouverture de plain-pied avec la rue. En fait, nous aurions sans doute discuté de considérations différentes aujourd'hui si le musée avait été construit sur un autre site.

A. C. : *L'aménagement extérieur n'a pas été confié à votre firme mais plutôt aux architectes Dimakopoulos. Quelles sont les grandes caractéristiques des propositions qu'ils ont faites ?*

C. S. : Je crois que le principal apport de leur projet fut de ramener, aussi près que possible du niveau de la rue Sainte-Catherine, le niveau supérieur de l'ancienne esplanade située en face de la salle Wilfrid-Pelletier. Des gradins ont été disposés sur le site de manière à réaliser une transition plus souple du bas vers le haut de l'espace public.

A. C. : *Est-ce le même dispositif de jeu entre les niveaux qui permettra de départager le caractère très public de l'espace réservé aux passants des lieux propres au musée ? Par exemple, le jardin de sculptures, qui doit rester sous surveillance et que la plupart des musées ont logé dans une enceinte intérieure, sera-t-il à la portée du public ?*

C. S. : Non, il sera encerclé par une clôture.

A. C. : *L'aménagement intérieur a-t-il aussi obéi à certaines règles prescrites par les responsables du MAC, ou avez-vous trouvé là une occasion plus propice à l'exploration architecturale ?*

C. S. : On nous a indiqué de concevoir l'intérieur de la manière la plus dépouillée possible. Par contre, la rotonde, qui constitue l'élément central de la planification intérieure du musée et où l'ensemble des circulations convergent, nous a permis de développer, selon nous, un lieu expressif : à la configuration classique de ces types de lieu, nous avons ajouté une structure en cuivre oxydé, volontairement en rupture, de manière à ce que les gens se questionnent sur sa présence... Une sorte d'élément qui interroge.

A. C. : *Cette conception du hall traduit-elle alors votre conception de l'architecture ? Était-ce une de vos préoccupations de parler de l'architecture d'ici, maintenant et a fortiori de l'architecture de musée ?*

C. S. : Là-dessus je ne pourrais vous répondre. Je crois surtout que le musée prendra son sens avec la présence du public, les activités qu'on y tiendra. Il faudra voir comment l'ensemble de toutes ses fonctions coexistantes se révéleront viables et stimulantes, à la fois pour les visiteurs et pour les personnes qui y travailleront quotidiennement.